

**Habités par une mémoire
Mobilisés par un projet**



Huttenheim, le 13 janvier 2019

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
55 Rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Objet : nouveau traité franco-allemand

Monsieur le Président de la République,

Si en 1963, au moment du premier traité de l'Élysée, la proximité du dernier conflit mondial et la prégnance de l'image d'une mauvaise Allemagne, empêchaient, on peut le comprendre, que l'on y fasse référence à l'Alsace, aujourd'hui le temps de la résilience n'est-il pas venu ?

Si l'Alsace a été victime des antagonismes nationaux, elle a aussi été le lieu où se sont rencontrées et fécondées les deux grandes cultures européennes, la française et l'allemande. Ne perdons pas de vue qu'il existait une autre Allemagne, une bonne Allemagne et que l'Alsace en avait participé et même apporté une part importante à la formation et au développement de la langue et de la culture allemandes.

En faisant à nouveau se rencontrer en Alsace, ce qui n'aurait jamais dû se séparer, et se féconder, à savoir les cultures française et allemande, l'Alsace aura tout à gagner et avec elle la France tout entière.

Après la conclusion du nouveau traité franco-allemand et au travers de sa mise en œuvre, l'Alsace pourra-t-elle mieux accomplir son devoir historique et culturel, celui d'être le trait d'union ? Servira-t-elle davantage de champ d'expérimentation de la coopération franco-allemande au quotidien ? Sera-t-elle un exemple et une référence pour les autres États membres de l'Union européenne en la matière ?

Le franco-allemand est culturellement dans l'ADN de l'Alsace. Aussi serait-il évident que le nouveau traité franco-allemand fasse référence à l'Alsace dans son contenu.

Pour définir ce qui est propre à l'Alsace, il faut raisonner, en premier lieu, en termes d'espace. La première identité de l'Alsace est géographique. L'Alsace est ce qu'elle est,

parce qu'elle est située là où elle est ! Elle n'est pas qu'une extrémité orientale de la France. Elle n'est pas qu'une fin de France, un « finistère ». Elle est le début de la Mitteleuropa, son extrémité occidentale. Et c'est en premier lieu de sa situation géographique que découlent ses particularismes, ses besoins et ses intérêts propres, qu'il s'agisse de bilinguisme, de culture, d'économie, de transport ou de transfrontalier.

Ces particularismes sont aussi, au travers de l'Alsace, ceux de la France. Qu'aujourd'hui, la France ne l'oublie pas au moment où elle entend relancer le franco-allemand. Qu'elle relève le défi que l'Alsace lui lance, sans cesse, celui du nécessaire respect du principe de réalité géographique, historique, économique et culturel, en corrélation avec celui de l'union dans la diversité.

La dimension transfrontalière est dans l'ADN de l'Alsace !
L'Alsacianitude est une confluence et une synthèse !

Veillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pierre Klein, président

Copie à la Chancelière Madame Merkel

Initiative citoyenne alsacienne pour plus de démocratie (ICA) –
Bewegung für d'Zukunft vom Elsass –
Elsässische Bürgerinitiative für Einheit in Vielfalt
3 rue du Hohwald 67230 Huttenheim
www.ica2010.fr ; ica.2010@orange.fr ; 0682940999